



République Française

Le 22 mars 2022

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira, à la mairie, le **Mardi 28 mars 2023 à 18h30**.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal du 28 Février 2023.

I – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Adhésion à l'association AMCBP (à la mémoire des combattants de la brigade PIRON) et désignation des représentants
- Projet de construction d'une surface commerciale – saisine de la CDAC

II- FINANCES

- Fongibilité des crédits
- Comptes de gestion 2022
 - Ville et budgets annexes
 - Budget annexe eau potable
 - Budget annexe assainissement
- Comptes administratifs 2022
 - Ville et budgets annexes
 - Budget annexe eau potable
 - Budget annexe assainissement
- Affectations des résultats
 - Budget Ville
 - Budget annexe eau potable
 - Budget annexe assainissement
- Budgets 2023
 - Ville
 - Budget annexe eau potable
 - Budget annexe assainissement

- Subventions 2023
- Subventions aux budgets annexes
- APCP (Autorisation de Programme Crédit de Paiement 2023-206)
- Vote des taux d'imposition 2023
- Demande de subvention au titre du fonds vert pour l'accélération écologique dans les territoires
- IDEE Action Régionale – soutien aux structures et aux événements d'éducation à la transition écologique – demande de subvention

III- PERSONNEL

- Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle.
- Personnel – création de postes

Le Maire,
Yves DESHAYES

